## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE



Hôtel de Communauté : 110 rue des Moulins CS 70341 57608 FORBACH CEDEX

Tél: 03.87.85.55.00 Fax: 03.87.85.42.57

Internet : www.agglo-forbach.fr E-mail : courrier@agglo-forbach.fr Forbach, le 2 3 0CT. 2025

Monsieur le Maire de Forbach Hôtel de Ville Avenue Saint-Rémy 57600 FORBACH

Réf: DG/GL/25/138

Monsieur le Maire,

J'ai pris connaissance de la lettre ouverte que vous avez rendue publique le 16 octobre au sujet de la Régie FORBUS.

Parce que la mobilité publique mérite mieux que des postures, il me paraît essentiel de rétablir les faits et d'éclairer le sens des choix collectifs qui guident aujourd'hui notre action.

FORBUS est un service public en transformation, pas en crise!

Voilà bien des années que la Régie traverse des crises qui se traduisent parfois par des grèves. Les revendications sont permanentes. Trop longtemps les syndicats ont joué à un jeu consistant à opposer la Présidence de la Régie et la Direction selon le vieil adage : diviser pour mieux régner. Car, en vérité, les syndicats imposaient leur point de vue considérant que la Communauté d'Agglomération n'avait qu'à régler l'addition finale.

Il est évident qu'une remise en ordre ne pouvait s'effectuer sans heurt. Nous y sommes !

La politique de mobilité mise en œuvre au sein de la Communauté d'Agglomération qui est, je le rappelle, l'Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM) sur le territoire, a fait l'objet d'une profonde refondation qui s'exprime à travers le Contrat d'Objectifs et de Performance adopté par le Conseil Communautaire et soumis au Conseil d'Administration de la Régie. L'un des objectifs a été de mettre l'usager au cœur du service public de transport collectif. Il s'agit là d'un réel changement de paradigme car, jusque-là, c'est la politique sociale et salariale au sein de la Régie qui constituait trop souvent la priorité. Je reconnais bien volontiers que cette réorientation puisse effrayer ceux qui se confortaient dans leur situation mais aussi ceux qui, à coups d'augmentations salariales et de validations d'avantages, achetaient ainsi la paix sociale sans se soucier beaucoup du service rendu aux usagers et de la rentabilité de l'activité. Je n'ignore pas davantage les connexions politiques qui perduraient depuis de longues années. N'est-ce pas dans votre bureau que les syndicats sont venus, en son temps, négocier les conditions d'une fin de grève ?

**ALSTING** BEHREN-LES-FORBACH **BOUSBACH** COCHEREN DIEBLING **FARSCHVILLER FOLKLING FORBACH** KERBACH METZING MORSBACH NOUSSEVILLER-SAINT-NABOR **OETING** PETITE-ROSSELLE ROSBRUCK SCHOENECK SPICHEREN STIRING-WENDEL **TENTELING** THEDING

Mais regardons la situation d'un peu plus près, plus en détail, car il est important que les usagers et plus généralement les habitants de l'agglomération, prennent connaissance de certaines réalités.

La ferme volonté de la Communauté d'Agglomération est de proposer aux habitants du territoire une politique de mobilité plus efficiente. Pour cela, il est indispensable que FORBUS évolue et ceci aussi bien dans ses missions que dans son fonctionnement. Ces orientations ont été transcrites comme déjà souligné dans le Contrat d'Objectifs et de Performances. Cela vient bouleverser les modes de fonctionnement acquis.

FORBUS est la régie historique de transports collectifs du territoire. Elle a longtemps fonctionné selon un modèle interne où les équilibres étaient, à priori, stables mais figés :

- des avantages acquis anciens peu liés à la performance de l'activité
- une influence syndicale très forte sur la gestion quotidienne
- une culture profondément ancrée prétexte à ériger un véritable rempart contre tout changement.

Ce modèle a eu son temps, mais il a atteint aujourd'hui ses limites et même met en danger la Régie en empêchant son évolution et son adaptation aux nouveaux besoins des usagers en matière de mobilité. La feuille de route portée par la Communauté d'Agglomération vise à redonner du sens et de la responsabilité à tous les acteurs du service public de la mobilité : direction, salariés, usagers et élus.

Plutôt que l'immobilisme et le renoncement faute d'exigence et d'ambition, nous avons fait le choix du réalisme et du courage quitte à déplaire parfois mais pour nous inscrire sur une trajectoire d'intérêt général.

Cette trajectoire, à moyen et long termes, n'est certainement pas celle de la facilité. Nous avons fait le choix :

- de recentrer la Régie sur la satisfaction des usagers. Ce sont eux qui doivent être au cœur de nos politiques de mobilité. Ces usagers sont aussi des clients et l'accroissement de la fréquentation doit être un objectif partagé
- de maîtriser le budget afin de pouvoir maintenir et renforcer un service de qualité tout en développant de nouveaux services de mobilité
- de récompenser le travail effectif et la présence, donc celles et ceux qui assument pleinement la mission de service public qui est la leur
- d'aligner FORBUS sur les standards modernes d'un service public de mobilité : fiabilité, amplitude, qualité du matériel, maîtrise des coûts, etc.

Ce à quoi nous aspirons, c'est à une politique de progrès qui permette, comme vous l'indiquez vous-mêmes, à FORBUS de jouer le rôle de pierre angulaire de la politique de mobilité de l'intercommunalité. La Régie FORBUS n'a d'avenir que si elle s'avère capable de relever les défis imposés par une politique exigeante quant aux services rendus à la population.

Ces exigences nous les avons fixées dans le Contrat d'Objectifs et de Performance. En cela nous assumons, à notre niveau, nos responsabilités. Nous ne pouvons plus nous permettre le luxe de subir les refus d'évolution. Nous avons fait le choix, inconfortable, de reprendre en main le pilotage de la politique des transports collectifs et de la mobilité. Trop longtemps FORBUS s'est contentée de plier face à des exigences qui ne concernaient pas la qualité du service mais se résumaient aux avantages salariaux.

C'est dans le cadre de cette refonte de la politique de mobilité que nous nous sommes fixés certains objectifs. Il en va notamment ainsi de la restructuration des lignes à compter du début de l'année 2026.

Paradoxalement, la seule commune ayant refusé jusqu'à présent de s'inscrire dans la voie de la concertation à ce propos est la Ville de Forbach qui a reporté, à plus de dix reprises, les réunions de travail sollicitées par l'AOM et la Régie. Ces manœuvres visant à gagner du temps et reporter, après les prochaines élections municipales, le déploiement de la nouvelle offre, n'ont qu'une conséquence à savoir retarder l'optimisation du réseau.

La crise, dites-vous, atteint son paroxysme. Les syndicats exigent, entre autres, le départ du Président de la Régie et de la Directrice. Il est un fait que la gouvernance de l'entreprise, car s'en est une, a changé. La direction a été professionnalisée et une véritable équipe de direction installée. Le choc est brutal car on s'était habitué à phagocyter les directeurs successifs et les contourner, à ignorer les instructions. La reprise en main fait mal à celles et ceux habitués à faire comme bon leur semblait. Or, une entreprise, que cela plaise ou non, a besoin d'une direction qui mette en œuvre une stratégie et assure le bon fonctionnement de l'établissement.

Loin de nous la tentation de transformer FORBUS à marche forcée ni à l'encontre de ses usagers. Les évolutions proposées ne remettent aucunement en cause les conditions de travail des salariés. Optimiser le réseau serait-il trop exigeant ? Reconsidérer les points d'arrêt serait-il aberrant ? Etre respectueux des horaires est-ce exagéré ? La qualité du service recherchée répond justement à l'objectif de mieux satisfaire la clientèle, mais aussi d'en gagner un plus grand nombre.

L'AOM que nous sommes, a fixé des objectifs très clairs à la direction et à la présidence de la Régie :

- restaurer la confiance dans le service public de transport collectif
- renforcer la performance sociale et économique
- assurer une gouvernance exemplaire, transparente et exigeante.

Les tentatives de division visant à jouer les uns contre les autres ont trouvé, au moins dans le cadre de l'actuelle Conseil d'Administration, un terme et il était essentiel de remettre sur pieds une équipe de direction soudée et cohérente avançant dans la même direction.

J'en viens aux difficultés actuelles qui motivent votre démarche de lettre ouverte.

Les perturbations récentes dont il est fait état aussi bien par vous que des usagers ou parents d'élèves ne résultent nullement d'une erreur de pilotage ou d'un quelconque désengagement de la direction. Ces dysfonctionnements, parfaitement regrettables et préjudiciables, sont le fait d'un absentéisme anormalement élevé de conducteurs de bus. Cet absentéisme atteint actuellement une moyenne supérieure à 43 jours par agent et par an. Et ce n'est là qu'une moyenne! Il convient de rappeler, qu'en vertu de la convention collective qui s'applique et des pratiques internes :

- les salariés disposent de six semaines de congés
- auxquelles s'ajoutent deux semaines de RTT (Réduction du Temps de Travail)
- et une moyenne de 4 jours annuels de congés d'ancienneté.

Ainsi, l'entreprise doit aujourd'hui faire face à ses obligations de service public avec des agents qui disposent de près de 9 semaines de congés. A cela s'ajoute une moyenne d'absence hors congés de 43 jours. Heureusement, nombre d'agents se refusent à un absentéisme de cette ampleur.

Il convient, de se féliciter, du professionnalisme des 60% d'agents qui continuent à exercer leur service dans des conditions normales. Mais, vous conviendrez que cette situation anormale d'absentéisme ne peut que perturber le bon fonctionnement de l'entreprise FORBUS.

Clairement il y a des abus et cette façon de procéder permet de contourner les conséquences d'un mouvement de grève qui était coutumier par le passé et ceci d'autant plus facilement que les grévistes ne se voyaient appliquer aucune réfaction pour cause de grève.

Depuis que cette mansuétude a trouvé son terme, d'autres moyens sont mis en œuvre aux dépens, malheureusement, des usagers pris en otages. Faut-il rappeler que dans la situation actuelle, un salarié en arrêt bénéficie néanmoins de son salaire ?

Face à cette action larvée, nous ne céderons pas car il en va de l'avenir de la politique de mobilité de l'AOM et de l'avenir de la Régie. Et toute personne raisonnable et responsable ne peut qu'approuver cette fermeté malgré les désagréments constatables.

L'une des conséquences fâcheuses de ces nombreuses absences est la dégradation du service. C'est ce dont se plaignent des usagers et des parents d'élèves. Je comprends parfaitement leur mécontentement et je suis désolé de cette situation.

Je tiens à vous rappeler que la Communauté d'Agglomération consacre un budget de 4,7 millions d'euros par an au fonctionnement de FORBUS. Tous les contribuables de l'agglomération participent donc au fonctionnement de la Régie alors qu'une partie seulement de la population, à savoir moins de la moitié, dispose d'un service régulier. Faut-il rappeler, par ailleurs, que les recettes d'exploitation de FORBUS représentent à peine de l'ordre de 15% des recettes? Loin d'être excessifs, les tarifs pratiqués depuis de longues années ne reflètent en rien le coût réel du service. L'augmentation pratiquée cette année ne permet en aucune façon d'équilibrer le budget qui est en constante augmentation. Pratiquer la politique de l'autruche ne se traduira, à terme, que par une fragilisation budgétaire et économique de l'entité. Fuir la réalité par pure démagogie n'est en aucune façon assumer ses responsabilités d'autant que donner satisfaction à certaines revendications ne ferait qu'aggraver la situation budgétaire et exiger un effort financier encore plus conséquent de la Communauté d'Agglomération.

Face à un absentéisme particulièrement élevé et perturbateur, j'ai demandé au Président et à la Directrice de FORBUS de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du service scolaire dès la fin des congés actuels. Il est essentiel que les collégiens et lycéens puissent rejoindre, le matin, leur établissement scolaire, et revenir chez eux, en fin de journée. Si des adaptations du service sont nécessaires, il faudra y pourvoir. Mais cela n'est possible que si la situation ne se dégrade pas et qu'un nombre suffisant de conducteurs soient présents.

Je souligne aussi que l'application du transport des élèves par cars a généré de lourdes conséquences avec un budget conséquent pris en charge directement par la Communauté d'Agglomération. Cette surcharge financière nous a conduit à supprimer les transports scolaires méridiens qui, je le souligne, ne sont nullement obligatoires et qui ne sont pas davantage proposés par la Région Grand Est. A ma connaissance, les conseillers régionaux majoritaires n'ont pas revendiqué le rétablissement de ce transport méridien compte tenu du coût d'une telle prestation et des restrictions budgétaires qui s'imposent à toutes les collectivités. La disparition de ce service provoque des critiques, mais la plupart des élèves de notre agglomération, notamment ceux des communes rurales, n'en disposaient plus depuis bien longtemps.

Vous évoquez l'amélioration nécessaire de l'information des voyageurs. Cette préoccupation est aussi la nôtre et c'est la raison pour laquelle, lors du Conseil Communautaire du 25 septembre 2025, le Conseil Communautaire a validé l'acquisition, pour FORBUS, d'une application mobile indispensable pour accompagner l'évolution de l'offre de transport.

Cette application, commandée auprès de la Société Monkey Factory, permettra notamment la consultation en temps réel des horaires, des perturbations de trafic et autres informations à destination des usagers. Elle permettra également l'achat et la validation des titres dématérialisés depuis un smartphone.

Loin de nous satisfaire de l'existant, la direction de FORBUS et l'AOM veillent à faire évoluer la qualité du service ceci, bien évidemment, dans la limite des moyens budgétaires mobilisables d'année en année. C'est dans le même esprit que nous avons passé commande cette année de deux nouveaux bus afin de rajeunir et moderniser notre flotte.

Face à la tempête, il faut tenir le gouvernail et ne pas céder au chant des sirènes. Je partage totalement votre appréciation selon laquelle « les utilisateurs ne peuvent être les otages d'un climat social dégradé ». Contrairement toutefois à votre perception, nous n'avons pas engagé un bras de fer au détriment du climat social. Loin de vouloir entacher l'image de FORBUS nous nous évertuons à faire grandir l'entreprise, lui insuffler une nouvelle dynamique en optimisant ses activités traditionnelles et en diversifiant ses compétences et ses missions. Seuls l'immobilisme et le renoncement à une politique exigeante d'adaptation de l'outil de mobilité générerait des perdants. Or, notre agglomération a besoin de relever le défi d'une politique de mobilité plus efficiente sans toutefois grever le budget.

La définition du service public de la mobilité de demain doit être débattue au sein des instances prévues à cet effet. Je regrette que depuis deux ans vous n'ayez pas siégé au sein du Conseil d'Administration de FORBUS dont vous êtes pourtant membre pour apporter votre voix à cette réflexion. De même, fonctionne au sein de nos instances communautaires une commission de travail apte à débattre de tels sujets.

Votre lettre ouverte traduit une inquiétude que je peux comprendre, mais elle entretient surtout une confusion des rôles. Il est en effet indispensable que tous les élus de notre agglomération s'engagent en faveur du bon fonctionnement de notre Régie de transport par des services de qualité. Je suis convaincu, que vous saurez contribuer au sein du Conseil d'Administration et de la Commission de travail communautaire, plutôt que sur les réseaux sociaux, à faire progresser le débat dans un sens constructif. Votre expérience en matière de débat social vécue au sein de la Ville de Forbach nous sera incontestablement profitable.

Comme j'ai l'habitude de le dire depuis longtemps, mais prêchant souvent dans le désert, faisons effectivement ensemble.

Préside

Maire d'Alsting

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations les meilleures.